

## Contrat d'engagement

à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité  
entre l'AMAP „les choucas gourmands“ et les producteurs : La ferme de Reherrey



**Vincent Muller et Pascale Miclo**

83 route de Reherrey 88200 VECOUX

03 29 61 06 25 ou 06 71 48 83 54

[fermedereherrey@yahoo.fr](mailto:fermedereherrey@yahoo.fr)

### SAISON 2017

**Distribution les vendredis de 17h à 19h au**

**siège de l'AMAP**

3 chemins des bruyères THIEFOSSÉ

NOM de l'adhérent : .....

Demeurant : .....

.....

Tél : ..... Mobile : ..... Email : .....

### **ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR :**

Je m'engage à :

- produire de la viande de veau et de bœuf selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés les colis de veau et/ou de steacks hachés dont ils ont choisi les quantités et les dates de la livraison sur le présent contrat.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des évènements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

### **ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT :**

- Je m'engage à payer et venir réceptionner les quantités de viande que j'ai commandées aux dates de livraison que j'ai déterminées sur le présent contrat.
- J'adhère au principe de l'AMAP et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (intempéries, maladies, ...) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

### **Produits proposés :**

- Des colis de veau de 5 kg environ qui contiennent des escalopes, des côtes, du sauté sans os, de la blanquette avec os, des rôtis et éventuellement du jarret et du filet.
- Des colis de 50 steaks hachés à 100g pièce (5kg en tout), emballés individuellement.  
Les steaks hachés sont confectionnés avec la bête entière (entre 5 et 8 % de matière grasse) et surgelés à Eloyes.
- Des abats de veau, qui se commandent en supplément du colis.

*Remarque : Cette année, il n'y aura pas de colis de bœuf.*

Produits	Poids	Prix	10 février	19 mai	15 septembre	15 décembre	Prix total
<b>Colis de veau</b>	≈ 5kg	13,50 €/kg soit <b>environ 67,50 €</b>					
<b>Colis de steaks hachés surgelés</b>	5 kg	11 €/kg soit <b>55 €</b>	Pas de steaks à cette date.				
<b>Total</b>							

### Les abats :

Également à 13,50€ par kilo. Pour mémoire, par veau : **2 ½ têtes, 4 pieds, du foie en tranches, 1 cœur, 1 ris, 2 rognons, 1 cervelle, 1 langue.**

A multiplier par 2 ou 3 selon le nombre de veaux abattus.

**Ils sont à réserver au moins 3 semaines avant la livraison auprès de l'AMAP.** Les quantités en sont limitées et suivant le nombre de commandes, celles-ci peuvent ne pas être toutes satisfaites. Les premiers inscrits seront les premiers servis. Ils seront réglés lors de la régularisation finale le 15 décembre 2017.

### CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

Le paiement s'effectue en 4 chèques maximum libellés à l'ordre de l' *EARL de Reherrey*

Suivant les produits commandés, la somme due peut n'être qu'approximative, dans ce cas **La régularisation de la facture se fera lors de la dernière livraison le 15 décembre 2017.**

Les abats seront réglés à ce moment-là également.

*Pour ceux qui ne prennent pas de colis en décembre, pensez à venir régulariser le 15 décembre.*

	Montant
1 <sup>er</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> février 2017	
2 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> mai 2017	
3 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> septembre 2017	
4 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> décembre 2017	
<b>Total</b>	

### Livraisons :

Elles auront lieu **les vendredis 10 février, 19 mai, 15 septembre, 15 décembre de 17 à 19h** au siège de l'AMAP au 3 chemin des Bruyères à Thiéfosse.

Le camion frigorifique sera stationné devant l'entrée de l'AMAP. Pensez à apporter une glacière pour ne pas rompre la chaîne du froid.

Fait à ..... le .....

Les producteurs : Vincent Muller ou Pascale Miclo

L'adhérent : .....